

DUPLICATA

N° Client : 6377960
N° TVA : FR28839816758REXEL CAHORS
4600
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE46000 CAHORS
Tél. : 05.65.20.30.10 Fax : 05.65.22.69.88
Votre contact : CAGNAC THOMASACES
825 ROUTE DE BERTHOURMIEUX
46250 CAZALS

D

0462

ACES
825 ROUTE DE BERTHOURMIEUX
46250 CAZALS

Echéance : 31/03/2025

Règlement : Lettre de change relevé directe.

Attention cette facture est en envoi dématérialisé

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000229404 expédié le 12/02/2025								
Votre commande DIVERS								
Agence: REXEL CAHORS								
0010	BIZ720800 PIQUET TERRE TREF GALVA 1M	14,11407	35,20	9,14592	2	U	18,29	2
Sous Total HT BL n° 000229404							18,29	
Notre BL n° 000229532 expédié le 17/02/2025								
Votre commande NODARI								
Agence: REXEL CAHORS								
0010	LEG600021 INTER VOILETS ROULANTS BLANC	29,61976	36,34	18,85445	1	U	18,85	2
Sous Total HT BL n° 000229532							18,85	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	37,14	0,00	37,14	9,90	0,00	47,04	20,00

NET H.T.	47,04 €
Total T.V.A.	9,41 €
Net à payer T.T.C.	56,45 €

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAIN sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans report possible. La facture sera considérée comme payée par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base de leur d'intérêt préfixé par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, la base d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celle en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celle en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-233 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAIN jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires. Le livreur s'abstient de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

En Euro FACTURE

Date de Facture	28/02/2025
N° Client	6377960
N° de Facture	000993183323
Montant T.T.C.	56,45 €
Date d'échéance	31/03/2025
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe